

ASSURANCE INDIVIDUELLE VOYAGE

Les points forts du produit

- ✓ 4 formules : Multirisque, Annulation/Bagages Vols Secs, Annulation Seule, Annulation Spécial Train
- ✓ 2 extensions : Sports et Loisirs (en complément de la Multirisque), Garantie des Prix (en complément de la Multirisque ou de la Annulation/Bagages Vols Secs)
- ✓ Pas de franchise dans le cas d'une annulation pour cause de maladie, accident ou décès

- ✓ L'annulation pour toutes causes justifiées
- ✓ L'annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant sur le lieu de destination
- ✓ Avion manqué à l'aller : prise en charge d'un nouveau billet
- ✓ Un tarif famille ou groupe d'amis
- ✓ Pas de franchise en cas de vol, destruction ou perte des bagages

RESUME ET MONTANT DES GARANTIES		Multirisque	Annulation / Bagages Vols Secs	Annulation Seule	Annulation Spécial Train	Sports et Loisirs
ANNULATION DE VOYAGE	<p>Forfait 8 000 € maxi / pers. 40 000 € maxi / évén.</p> <p>Vols secs 2 500 € maxi / pers 10 000 € maxi / évén.</p> <p>Train 300 € maxi / pers 3 000 € maxi / évén.</p> <p>Sans franchise</p>	■ ■		■ ■		■ ■
Maladie, accident ou décès	} Franchise 50 € / pers.	■	■	■	■	
Annulation toutes causes justifiées		■	■	■	■	
Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle sur le lieu de destination		■	■	■	■	
Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne		■	■	■	■	
Annulation en cas de grève du personnel de la Cie aérienne		■	■	■	■	
Annulation en cas de défaut ou d'excès de neige					■	
Contre-indication médicale de pratiquer une activité à thème					■	
RATAGE D'AVION	Nouveau billet	■	■	■		
RETARD AERIEN > 4 heures						
Sur vol régulier aller et/ou retour	35 € par heure	■	■			
Sur vol charter aller	250 € maxi / pers.	■	■			
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS						
Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport	2 000 € / pers.	■	■			
Objets précieux	50% du capital	■	■			
Frais de reconstitution de documents d'identité	155 € par pers.	■	■			
Franchise en cas de dommage aux valises	50 € / valise	■	■			
Retard de livraison de bagages > 12 heures	150 € / pers.	■	■			
Dommages accidentels et vol du matériel sports et loisirs	1 000 € / pers.					■
↳ Franchise	10%, mini 50 € / pers					■
Bris ou vol du matériel de sport personnel (frais de location)	8 jours, maxi 150 €					■
Remboursement en cas de perte ou vol du forfait d'activité	300 € maxi / pers					■
↳ Franchise	1 journée					■
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR						
Suite à un retour anticipé	Prorata temporis	■				
Interruption de l'activité de sports ou de loisirs	400 € maxi / pers					■
VOYAGE DE COMPENSATION						
Suite à un rapatriement	Valeur du voyage initial	■				
INDIVIDUELLE ACCIDENT						
Capital décès ou invalidité partielle ou permanente	7 500 € maxi / pers.	■				
RESPONSABILITE CIVILE						
Dommages corporels et matériels	4 500 000 € maxi / évén.	■				
Franchise	75 € / sinistre	■				
Responsabilité civile Sport	150 000 € maxi / évén.					■
Franchise	150 € / sinistre					■
ASSITANCE RAPATRIEMENT						
Transport / rapatriement	Frais réels	■				
Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants	Retour	■				
Présence hospitalisation	Billet aller retour et 80 €/ jour (maxi 10 jours)	■				
	80 €/ jour (maxi 10 jours)	■				
Prolongation de séjour	Billet aller retour	■				
Accompagnement des enfants	150 000 € maxi / pers.	■				
Frais médicaux à l'étranger	160 € maxi / pers	■				
Urgence dentaire	30 € / pers.	■				
Franchise	Frais réels	■				
Rapatriement du corps	2 500 € maxi / pers.	■				
Frais funéraires	7 500 € maxi / pers.	■				
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	15 000 € maxi / pers	■				
Frais de recherche 'Sports et Loisirs'	Frais réels					■*
Frais de secours sur piste balisée	Frais réels					■

* : y compris les frais de caisson

ASSURANCE INDIVIDUELLE VOYAGE

AIDE A LA VENTE

Qu'est ce que « la garantie des prix » ?

Cette garantie couvre **les hausses de carburant, de taxes d'aéroport et du cours des devises** survenues entre la date de réservation du voyage et la date de règlement de ce dernier 30 jours avant le départ.

Cette garantie doit être souscrite le jour de la réservation du voyage et simultanément à la souscription de la Multirisque ou de l'Annulation/Bagages Vols Secs.

Seuil de déclenchement de la garantie : augmentation > 20 € par personne pour un moyen courrier
augmentation > 40 € par personne pour un long courrier

Les tarifs conseillés	Multirisque	Annulation seule	Annulation / Bagages Vols Secs	Annulation Spécial Train	Sports et Loisirs	Garantie des Prix
	Par pax ou par location	Par pax ou par location	Par pax	Par aller-retour	Par pax	Par pax
Jusqu'à 350 €	22 €	15 €	27 €	4,50 €	27 €	7 €
De 351 € à 700 €	32 €	22 €				
De 701 € à 1200 €	45 €	32 €				
De 1201 € à 2000 €	62 €	44 €				
De 2000 € à 8000 €	80 €	57 €				

La réduction famille ou groupe d'amis : 50% à partir de la 4^{ème} personne et jusqu'à 9 personnes.

La réduction s'applique sur les formules Multirisque (y compris l'extension Sports et Loisirs), Annulation/Bagages Vols Secs et Annulation seule.

IMPORTANT

➔ Les 4 formules doivent être souscrites le jour de la réservation du séjour ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.

➔ Les 2 extensions doivent être souscrites simultanément à la formule choisie :

↳ Sports et Loisirs simultanément à la Multirisque

↳ Garantie des prix simultanément à la Multirisque ou l'Annulation/Bagages Vols Secs

➔ Sur un même n° de contrat ASSURANCE INDIVIDUELLE VOYAGE, vos clients doivent souscrire la même formule (y compris la même extension).

➔ Dans le cadre de la Multirisque et de l'Annulation Seule, la prime par personne est déterminée selon le prix moyen du voyage

Ex : Souscription de la Multirisque pour 4 personnes

↳ 2 personnes : montant du voyage = 500 € / personne

↳ 2 personnes : montant du voyage = 800 € / personne

Prix moyen du voyage : 650 € / personne

La prime par personne s'établit à 32 € / personne

Souscrivez l'ASSURANCE INDIVIDUELLE VOYAGE SUR

www.tmscontact.com

Toutes vos questions au n° Audiotel : **0 891 677 404**
de 9h à 18h du lundi au vendredi (0,225 € TTC / mn depuis un poste fixe)

Vos demandes d'ouverture de dossier indemnisation

(dans les 5 jours ouvrables suivant l'annulation du client auprès de l'agence)

Par tél : 0 891 677 404 (0,225 € TTC / mn depuis un poste fixe)

Par mail : sinistre@tmscontact.com

Par internet : www.tmscontact.com, rubrique SINISTRES



Où il faut. Quand il faut.